



Les Brèves de l'AFE - n° 45

Du 16 au 30 novembre 2009

Revue de presse

Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à afe@afe-eclairage.com.fr

Fédérant 45 entreprises et représentant 70 % de l'offre française de matériel professionnel d'éclairage extérieur et tertiaire, le Syndicat de l'éclairage a tenu une conférence de presse en juin dernier sur l'état de la filière, « frappée de plein fouet par la crise » et sur les mesures de soutien proposées aux pouvoirs publics. Pour amortir les effets de la crise, les professionnels disposent d'un levier puissant : la nécessité pour les entreprises et les collectivités de réaliser des économies d'énergie, aussi bien pour diminuer la facture (jusqu'à 50 % de la facture d'électricité des collectivités et 30 % pour les entreprises du tertiaire) que pour se conformer aux textes réglementaires. Avec un parc vieillissant, 20 à 70 % d'économies d'énergie sont réalisables aujourd'hui.

Quelques chiffres : la filière française de l'éclairage représente 10 000 emplois directs (50 000 emplois indirects) et un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros.

(Technologie – Nov. / Déc. 2009)

L'AFE donne son point de vue sur l'utilisation de LED en éclairage public fonctionnel, et rappelle que la performance d'un éclairage ne peut s'apprécier que dans son ensemble (installation, maintenance, etc.).

(Technologie – Nov. / Déc. 2009)

Note de l'AFE : le Point de vue de l'AFE détaillé est téléchargeable sur notre site Internet, rubrique documentation ([cliquez ici](#)). Il ne traite pas de l'utilisation des LED en éclairage domestique ou en éclairage tertiaire.

Un règlement européen conduit à la fin des lampes à incandescence entre le 1^{er} septembre 2009 et le 1^{er} septembre 2012. Par quoi les remplacer ? Trois technologies sont disponibles actuellement : les lampes fluorescentes compactes, les lampes halogènes haute efficacité et les lampes à LED.

(Fashion daily news - 16/11/2009)

Note de l'AFE : pour plus de renseignements sur le calendrier d'interdiction de mise sur le marché des lampes énergivores, voir le Flash info de l'AFE en [cliquant ici](#), ainsi que le Point de vue de l'AFE n° 10 : Lampes fluorescentes compactes, Santé et Environnement, téléchargeable dans la rubrique documentation du site de l'AFE, ou en [cliquant ici](#). Vous trouverez un document simplifié sur les technologies de substitution à l'incandescence sur le site de l'AFE, ou en [cliquant ici](#).

Enfin, pour donner votre avis sur ces textes (règlement européen et convention volontaire française), venez participer au débat traitant de ce sujet sur [notre Forum](#).

L'Opéra de Paris n'a pas encore trouvé de lampes de substitution pour son grand lustre. Dominique Bonneau, responsable d'exploitation, cherche toujours des lampes compatibles avec la variation de 0 à 100 % sans effet de scintillement. En attendant, il indique disposer d'un stock de lampes à incandescence de rechange pour un an.

(Le Moniteur - 20/11/2009)

Rénovation des bâtiments de la cour des comptes : des miroirs ont été installés au plafond afin de réfléchir la lumière.

(Le Moniteur - 20/11/2009)

Le collège Arthur Rimbaud à Saint-Astier (Dordogne) a été réalisé en suivant une démarche Haute qualité environnementale. L'éclairage naturel y est exploité au maximum de par son orientation et une toiture qui inonde de lumière une rue centrale est-ouest. Les classes bénéficient ainsi d'une double exposition : fenêtre en façade et fenêtre sur la rue centrale. L'éclairage artificiel devrait ainsi consommer moins de 10,7 kWh/m².

(Le Moniteur - 20/11/2009)

Lundi 22 novembre au soir, Charlotte Gainsbourg, en compagnie du maire de Paris a donné le coup d'envoi des illuminations de fin d'année sur les Champs Elysées. Un million de points lumineux à dominante fuchsia égaieront les deux kilomètres de l'avenue jusqu'à la première semaine de janvier. Utilisant des LED, cet éclairage festif ne consommera pas plus que 12 familles parisiennes sur la même période.

([Nouvel Obs](#) - 23/11 / [JDD](#) - 26/11/2009)

Le nouveau siège d'Unilever est entièrement éclairé à base de LED. Objectif : 70 % d'économies sur la consommation électrique liée à l'éclairage.

([Enerzine](#) - 24/11/2009)

54,3 % des acheteurs publics disent toujours ou souvent utiliser le critère « performance en matière de protection de l'environnement » pour sélectionner leurs prestataires du secteur BTP (contre 31,8 % en 2006).

(Le Moniteur - 27/11/2009)

La Fête des lumières coûte environ 2,5 millions d'euros à la ville de Lyon. En ajoutant les investissements de tous les partenaires (entreprises privées, Conseils général et régional, etc.), le budget global doit avoisiner les 4,5 millions. Sur 4 jours, la consommation d'électricité liée aux mises en lumière représente une facture de 3 500 euros.

Les retombées économiques sont importantes : on estime que le chiffre d'affaires des commerçants est multiplié par 3 ou 4 ; les hôtels sont complets 6 mois à l'avance (ce qui représente 17 000 nuitées).

([Lyon Mag](#) - 30/11/2009)

Dans le cadre du programme méditerranéen pour la promotion des énergies renouvelables (MEDREP), le ministère italien de l'environnement et le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) ont fait un don d'un million de dollars aux ménages marocains, afin de les aider à s'équiper, à crédit et à prix préférentiel, de lampes fluorescentes compactes (1 dirham par mois (0,09 euros) et par lampes pendant 2 ans).

([Bio-Stream](#) - 30/11/2009)

Une organisation indépendante de certification américaine, Underwriters Laboratories, vient de publier une norme américaine sur la sécurité des équipements d'éclairage utilisant des LED : ANSI/UL 8750 : « *Safety Standard for Light Emitting Diode (LED) Equipment for Use in Lighting Products* ».

(Pour plus d'informations, cliquez sur le lien suivant (*en anglais uniquement*) : [Leds Magazine](#) - 30/11/2009)

Prochaines manifestations AFE (Pour vous inscrire en ligne à ces évènements : RDV sur les pages régionales de www.afe-eclairage.com.fr)

14 décembre 2009 - 18 h 00

Lieu : Blois

Type de manifestation : Assemblée générale du centre suivie d'une conférence de Marc Fontoynt sur les travaux avec les LED portant sur l'expérimentation visuelle, la différence, la fidélité et la préférence.

AFE Val de Loire

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

16 décembre 2009 - 17 h 30

Lieu : Château de Laval (Laval)

Type de manifestation : A la suite de l'Assemblée générale du centre, intervention de Jean-François Blot, Gérard Leclerc et, éventuellement, Benoît Quéro sur les illuminations de cette année. Puis visite guidée.

AFE Ouest Atlantique

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

Brèves en passant

- **Toute l'actualité de l'éclairage est dans la revue LUX.** Pour vous abonner ou recevoir un spécimen gratuit, rendez-vous sur www.lux-editions.fr. Retrouvez les sommaires des derniers numéros dans la rubrique documentation du site de l'AFE



- Avec pour thème « la Chasse au gaspi » (alimentaire, énergétique), le reportage télévisé **Complément d'enquête** (France 2) du 30 novembre dernier s'est intéressé à l'éclairage public. [Cliquez ici](#) pour le visionner.

De nombreuses erreurs techniques ont été présentées lors de cette émission grand public. Parmi les plus frappantes :

- **L'éclairage public engendre une consommation de 2 % de la production française d'électricité.**
C'est faux. Il s'agit en fait de la moitié : 1 %, c'est-à-dire 5,5 TWh. C'est une part très faible de notre production d'énergie mais, évidemment, cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne faut pas faire d'économies d'énergie supplémentaires.
- **Un français consomme deux fois plus d'énergie pour son éclairage public qu'un allemand.**
Si l'affirmation est vraie, elle n'en est pas moins inutilisable : l'éclairage public concerne des km² de voies de circulation et non des habitants. La densité est de 250 habitants au km² en Allemagne et de 125 en France. Par conséquent, chaque km² éclairé consomme la même quantité d'énergie en Allemagne et en France.
- **L'initiative d'un maire de Bourgogne qui éteint son éclairage public à partir de minuit puis utilise une lampe torche pour sortir est présentée dans le reportage comme étant une solution respectueuse de l'environnement et pouvant être généralisée.**
Pourrait-on en conclure que les services d'urgence (pompiers, police, médecins, etc.) peuvent se contenter d'une lampe torche lors de leurs déplacements après minuit ? Il existe des normes permettant d'ajuster très exactement le niveau de lumière aux tâches visuelles indispensables à réaliser ; mais aucune ne prend en compte l'hypothèse d'une extinction totale de l'éclairage public sachant que la responsabilité pénale du maire peut alors être engagée en cas d'accident.

La sensibilisation aux économies d'énergie en éclairage public est souhaitable et nombre d'installations d'éclairage public mériteraient d'être rénovées. Pour concilier efficacité énergétique, sécurité et limitation des nuisances dues à la lumière, il est plus pertinent de faire appel à des technologies éprouvées permettant d'instaurer le niveau d'éclairement nécessaire aux différents usages et à le faire varier éventuellement en fonction des heures plutôt que d'éteindre. La secrétaire d'Etat, Mme Jouanno, interviewée lors de cette émission, ne parlait d'ailleurs pas d'extinction mais de rénovations : installation de lampes plus efficaces, de luminaires avec un flux lumineux mieux orienté, etc.

L'AFE prépare un document sur ce sujet. Il sera prochainement disponible sur son site internet : www.afe-eclairage.com.fr

Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70
Site internet : www.afe-eclairage.com.fr • e-mail : afe@afe-eclairage.com.fr